

LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC : UN PORTRAIT À PARTIR DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ DE 2017

SCOLARISATION

VOLUME 7



LES PERSONNES AVEC
INCAPACITÉ AU QUÉBEC :
UN PORTRAIT À PARTIR
DES DONNÉES DE
*L'ENQUÊTE CANADIENNE
SUR L'INCAPACITÉ* DE 2017

SCOLARISATION

VOLUME 7

RÉDACTION

Olivier Millaire Lafantaisie
Analyste-conseil
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

COLLABORATION

Lucie Dugas
Coordonnatrice
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

Mélanie Deslauriers
Analyste-conseil
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

Lucie Sarrazin
Technicienne en statistiques
et aux plans d'action
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

ÉDITION

Secrétariat général, communications
et affaires juridiques

RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE

Sheila Lotay

DATE

Le 4 juillet 2022

APPROBATION

Daniel Jean
Directeur général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC (2022). *Les personnes avec
incapacité au Québec : un portrait à partir
des données de l'Enquête canadienne
sur l'incapacité de 2017 : scolarisation :*
volume 7, Drummondville, Secrétariat
général, communications et affaires
juridiques, L'Office, 23 p.

Dépôt légal – 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-91291-0 (version PDF)
ISBN 978-2-550-91292-7 (version texte électronique)

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
info@ophq.gouv.qc.ca
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Cette publication traite de la fréquentation scolaire des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité, lors de l'enquête de 2017¹, ainsi que du type d'établissement d'enseignement fréquenté par celles-ci. Elle présente aussi les besoins d'adaptations, d'appareils, de services de soutien et de transport adapté de ces personnes. Elle met également en lumière les conséquences de la condition ou de l'état sur le parcours et l'expérience scolaire des personnes dont l'état était présent avant de compléter leurs études et qui fréquentaient un établissement d'enseignement en 2017 ou qui en avaient fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012. Cette publication a été réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2017.

Population de 15 à 64 ans fréquentant un établissement d'enseignement lors de l'enquête :

- En 2017, au Québec, plus d'une personne sur dix (11 %) avec incapacité fréquente un établissement d'enseignement. Chez les 15 à 24 ans, c'est six personnes sur dix qui en fréquentent un;
- En 2017, trois personnes sur dix (30 %) de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentent un établissement universitaire;
- En 2017, 8 %² des personnes avec incapacité, soit environ 6 600 personnes, ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école;
- Afin de suivre leurs cours, 43 % des personnes avec incapacité ont besoin d'appareils, de services de soutien, de programmes d'études adaptés ou modifiés ou encore de plus de temps pour passer des examens;
- Plus des trois quarts (78 %) des personnes de 15 à 64 ans ayant besoin d'au moins un type d'appareils ou de services de soutien rapporte avoir besoin de temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens.

Population de 15 à 64 ans fréquentant un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit entre 2012 et 2017 et dont l'état était présent avant la fin de leurs études :

- Environ trois personnes sur dix (31 %) avec incapacité ont mis fin à leurs études ou à une formation en raison de leur état et une personne sur dix³, en raison du manque d'appareils fonctionnels ou de services de soutien;
- Près de la moitié (45 %) des personnes avec incapacité ont eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel;
- Quatre personnes sur dix (42 %) avec incapacité ont été victimes d'intimidation, tenues à l'écart ou évitées en raison de leur état durant leur cheminement scolaire.

1. Les personnes avec incapacité visées par l'ECI de 2017 ont été identifiées non seulement par la présence d'une difficulté ou d'un problème causé par une condition ou un problème de santé à long terme, mais aussi parce qu'elles sont limitées dans leurs activités. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, cette population correspond à la définition de personnes handicapées de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

2. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

3. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
INDICATEURS UTILISÉS	3
FRÉQUENTATION SCOLAIRE	5
TYPE D'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ	7
BESOIN D'ADAPTATIONS, D'APPAREILS ET DE SERVICES DE SOUTIEN	8
TYPES D'APPAREILS OU DE SERVICES DE SOUTIEN	9
CONSÉQUENCES DE L'INCAPACITÉ SUR LE PARCOURS ET L'EXPÉRIENCE SCOLAIRES	11
CONSÉQUENCES SUR LE PARCOURS SCOLAIRE	11
CONSÉQUENCES SUR L'EXPÉRIENCE SCOLAIRE	15
CONCLUSION	17
ANNEXE I	18
ANNEXE II TYPES D'INCAPACITÉ	20
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22

INTRODUCTION

Cette publication traite de divers aspects liés à la scolarisation des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité⁴. Les données utilisées dans ce document proviennent de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2017 (Institut de la statistique du Québec [ISQ] 2022a, 2022b; Statistique Canada 2018). Lorsque possible, les analyses sont détaillées selon différentes caractéristiques, telles que l'âge, le sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité.

Dans un premier temps, le document traite de la fréquentation scolaire des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité lors de l'enquête de 2017. Le type d'établissement d'enseignement fréquenté y est également discuté.

Ensuite, les besoins d'adaptations, d'appareils et de services de soutien des personnes avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement, au moment de l'enquête, sont étudiés. Les besoins en matière de transport adapté sont également brièvement abordés.

Enfin, le document s'attarde aux conséquences de la condition ou de l'état sur le parcours scolaire (par exemple : arrêt des études, changement d'orientation scolaire) et l'expérience scolaire (par exemple : intimidation) des personnes dont l'état était présent avant de compléter leurs études et qui fréquentaient un établissement d'enseignement en 2017 ou qui en avaient fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012.

4. Le niveau de scolarité des personnes de 15 ans et plus avec et sans incapacité au Québec est présenté dans le volume portant sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques.

INDICATEURS UTILISÉS

Fréquentation scolaire

Personnes avec incapacité fréquentant une école, un collège ou une université au moment de l'enquête (questions EDU_Q05).

Type d'école fréquentée

Type d'école fréquentée au moment de l'enquête (questions EDU_Q20).

Besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école

Personnes avec incapacité fréquentant l'école au moment de l'enquête qui ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école (question EDU_Q35).

Quatre types d'installations adaptées ou modifiées sont présents dans l'ECl de 2017 : les salles de classe, les résidences ou les immeubles accessibles ainsi que les toilettes adaptées (questions EDU_Q40 et EDU_S40).

Besoin d'un transport adapté pour se rendre à l'école

Personnes avec incapacité fréquentant l'école au moment de l'enquête qui ont besoin d'un transport adapté pour s'y rendre (questions EDU_Q50).

Besoin d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens

Personnes avec incapacité fréquentant l'école au moment de l'enquête qui ont besoin d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens afin d'être en mesure de suivre leurs cours (question EDU_Q60).

Douze types d'appareils ou de services sont présents dans l'ECl de 2017 : temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens ; ordinateur ou tablette munis de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation ; plan d'enseignement individualisé ; équipement d'enregistrement ou appareil portable de prise de notes ; programmes d'études adaptés ou modifiés ; tuteur ou instructeur ; dispositif permettant de lire les livres audio ou numériques ; téléphone cellulaire, téléphone intelligent ou montre intelligente munis de fonctionnalités spécialisées ; cours spéciaux ; manuel en format électronique ; orthophoniste ; matériel de lecture en gros caractères (questions EDU_Q65 et EDU_S65).

Présence de la condition ou de l'état de santé avant de compléter la formation

Personne avec incapacité dont la condition ou l'état de santé était présent avant qu'elle complète toutes ses études ou sa formation chez les personnes avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement en 2017 ou ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 (question EDU_Q15).

Abandon des études en raison du manque d'appareils fonctionnels ou de services de soutien

Personnes avec incapacité qui ont mis fin à leurs études à cause du manque d'appareils fonctionnels ou de services de soutien chez les personnes fréquentant en 2017 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et ayant la condition ou l'état de santé avant de terminer les études (question EEX_Q05).

Abandon des études en raison de l'incapacité

Personnes avec incapacité qui ont mis fin à leurs études à cause de leur état chez les personnes fréquentant en 2017 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et ayant la condition ou l'état de santé avant de terminer les études (question EEX_Q10).

Conséquence de l'incapacité sur le cheminement scolaire

Conséquences de l'état des personnes avec incapacité sur le cheminement scolaire chez les personnes fréquentant en 2017 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et la condition ou l'état de santé avant de terminer les études (questions EEX_Q15A à EEX_Q15K et EEX_Q20A).

Conséquence de l'incapacité sur l'expérience scolaire

Conséquences de l'état des personnes avec incapacité sur l'expérience scolaire chez les personnes fréquentant en 2017 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et ayant la condition ou l'état de santé avant de terminer les études (questions EEX_Q25A à EEX_Q25C).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Cette section porte sur la fréquentation scolaire au moment de l'enquête des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité. Le type d'établissement d'enseignement fréquenté est également détaillé.

>>> Plus d'une personne sur dix (11 %) avec incapacité fréquente un établissement d'enseignement. Cette proportion est de six personnes sur dix chez les 15 à 24 ans

Au Québec, en 2017, 11 % de la population de 15 à 64 ans avec incapacité est inscrite à un établissement d'enseignement. Cela représente environ 81 680 personnes (tableau 1).

L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiques significatives entre les proportions d'hommes et de femmes fréquentant un établissement d'enseignement. Par contre, sans surprise, la proportion de personnes avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement diminue avec l'âge. En effet, cette proportion est de 61 % chez les personnes de 15 à 24 ans puis elle diminue à 13 %⁵ chez les personnes de 25 à 34 ans pour atteindre 1,9 %⁶ chez celles de 35 à 64 ans.

Par ailleurs, la fréquentation d'un établissement scolaire par les personnes de 15 à 64 ans est moins répandue chez les personnes ayant une incapacité très grave que chez celles ayant une incapacité légère, modérée ou grave (4,5 %⁷ c. 14 %, 12 % et 9 % respectivement).

Fait important à noter, la fréquentation d'un établissement scolaire est également liée au type d'incapacité. La fréquentation scolaire est plus répandue chez les personnes ayant une incapacité liée au développement (24 % c. 10 %), à l'apprentissage (22 % c. 7 %) que chez celles n'ayant pas ces types d'incapacité. Inversement, la fréquentation d'un établissement scolaire est moins répandue chez les personnes ayant une incapacité liée à la flexibilité (2,8 %⁸ c. 16 %), à la dextérité (4,4 %⁹ c. 12 %), à la mobilité (4,9 %¹⁰ c. 14 %), à l'audition (6 %¹¹ c. 12 %), à la mémoire (6 %¹² c. 12 %) ainsi qu'à la douleur (7 % c. 18 %) que chez celles n'ayant pas ces types d'incapacité. Pour sa part, la fréquentation des personnes ayant une incapacité liée à la vision est similaire à celles des personnes n'ayant pas cette incapacité (11 %¹³ c. 11 %). Il en va de même pour celles ayant une incapacité liée à la santé mentale (12 % c. 10 %) (données non présentées).

5. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

6. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

7. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

8. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

9. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

10. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

11. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

12. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

13. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Tableau 1

Fréquentation scolaire¹ selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 à 64 ans avec incapacité, Québec, 2017

	%
Ensemble	11,1
<i>Pe</i>	81 680
Sexe	
Hommes	10,2
Femmes	11,9
Âge	
15 à 24 ans	60,6
25 à 34 ans	13,1*
35 à 64 ans	1,9*
Gravité de l'incapacité	
Légère	14,4
Modérée	12,0
Grave	9,4
Très grave	4,5*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement au moment de l'enquête.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

TYPE D'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

>>> **Trois personnes sur dix (30 %) de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentent un établissement universitaire**

Parmi les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans fréquentant un établissement d'enseignement au moment de l'enquête, 32 % (environ 25 830 personnes) sont inscrites à une école primaire ou secondaire, 39 % (environ 31 730 personnes) le sont à une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire et 30 % (environ 24 110 personnes) vont à l'université (tableau 2).

Tableau 2

Type d'école fréquenté selon le sexe, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement¹, Québec, 2017

	École primaire, intermédiaire ou secondaire	École de métiers, collège, cégep ou autre	Université	Total
			%	
Ensemble	31,6	38,9	29,5	100,0
<i>Pe</i>	25 830	31 730	24 110	81 680
Sexe				
Hommes	42,4	31,7	25,9*	100,0
Femmes	24,0	43,9	32,1	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement en 2017, soit au moment de l'enquête.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

BESOIN D'ADAPTATIONS, D'APPAREILS ET DE SERVICES DE SOUTIEN

Pour pouvoir fréquenter l'école ou suivre leurs cours, certaines personnes avec incapacité ont besoin d'installations adaptées ou modifiées (par exemple : salles de cours accessibles, salles de toilettes adaptées) ou d'appareils, de services de soutien, de programmes d'études adaptés ou modifiés ou de temps supplémentaire pour passer leurs examens. Cette section traite donc de ces besoins parmi les personnes de 15 à 64 ans qui fréquentent un établissement d'enseignement au moment de l'enquête. Elle présente également les types d'appareils et de services de soutien dont ont besoin les personnes de 15 à 64 ans afin d'être en mesure de suivre leurs cours.

>>> En 2017, 8 %¹⁴ des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement au moment de l'enquête, 8 %¹⁵ ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école en raison de leur état. Cela représente environ 6 600 personnes. Parmi celles-ci, 21 %¹⁶ (ou 1 360 personnes) avaient besoin de salles de cours accessibles (données non présentées).

Par ailleurs, 6 %¹⁷ des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement au moment de l'enquête, soit environ 4 970 personnes, déclarent avoir besoin d'un transport adapté pour se rendre à l'école (données non présentées).

>>> Afin de suivre leurs cours, 43 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement ont besoin d'appareils ou de services de soutien

De plus, 43 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement ont besoin d'appareils ou de services de soutien afin de suivre leurs cours. Cela correspond à environ 34 960 personnes. Il est pertinent de souligner que l'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiques significatives entre les femmes et les hommes (43 % c. 43 %) (données non présentées).

14. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

15. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

16. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

17. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

TYPES D'APPAREILS OU DE SERVICES DE SOUTIEN

>>> Plus des trois quarts (78 %) des personnes de 15 à 64 ans ayant besoin d'au moins un type d'appareils ou de services de soutien rapporte avoir besoin de temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens

Parmi les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans ayant besoin d'appareils ou de services de soutien pour être en mesure de suivre leurs cours et fréquentant un établissement d'enseignement en 2017, plus des trois quarts (78 %) avaient besoin de temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens. Il s'agit du type de besoin le plus fréquemment mentionné. La moitié (49 %) avait besoin d'un ordinateur ou d'une tablette munie de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation et les deux cinquièmes (39 %) avaient besoin d'un plan d'enseignement individualisé (tableau 3). Cela dit, parmi les personnes ayant déclaré avoir au moins un besoin, 13 %¹⁸ affirment qu'aucun appareil ou service de soutien n'a été mis à leur disposition (donnée non présentée).

18. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Tableau 3

Types d'appareils ou de services de soutien nécessaires afin d'être en mesure de suivre des cours, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement¹, Québec, 2017

	%
Temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens	77,9
Ordinateur ou tablette munis de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation	48,7
Plan d'enseignement individualisé	38,6
Équipement d'enregistrement ou appareil portable de prise de notes	34,1
Programmes d'études adaptés ou modifiés	32,2
Tuteur ou instructeur	25,6*
Dispositif permettant de lire les livres audio ou numériques	19,0*
Téléphone cellulaire, téléphone intelligent ou montre intelligente munis de fonctionnalités spécialisées	16,7*
Cours spéciaux	10,6*
Manuel en format électronique	9,9*
Orthophoniste	9,1**
Matériel de lecture en gros caractères	6,9**
Autre appareil ou service	10,3**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement en 2017, soit au moment de l'enquête, et ayant besoin d'appareils ou de services de soutien afin de suivre leurs cours.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

CONSÉQUENCES DE L'INCAPACITÉ SUR LE PARCOURS ET L'EXPÉRIENCE SCOLAIRES

Cette section porte sur les conséquences de la condition ou de l'état de santé sur le parcours scolaire ou sur l'expérience scolaire des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité. Les données présentées dans cette section portent sur les personnes qui fréquentaient un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou celles qui en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit entre 2012 et 2017 et dont l'état était présent avant la fin de leurs études. Cela représente 168 850 personnes (donnée non présentée).

CONSÉQUENCES SUR LE PARCOURS SCOLAIRE

>>> Environ trois personnes sur dix (31 %) de 15 à 64 ans avec incapacité ont mis fin à leurs études ou à une formation en raison de leur état

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentaient un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou qui en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et qui avaient leur condition ou leur état de santé avant de terminer leurs études, 31 % ont déjà mis fin à leurs études ou à une formation en raison de leur état (tableau 4). L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiques significatives selon le sexe ou l'âge.

Cette proportion est plus grande chez les personnes ayant une incapacité très grave que chez celles ayant une incapacité légère (48 % c. 23 %). Cela dit, l'enquête ne permet pas de détecter d'autres variations selon la gravité de l'incapacité.

Près de la moitié (48 %) des personnes qui déclarent avoir dû mettre fin à leurs études ou à une formation en raison de leur état ont repris leurs études, puisqu'elles mentionnent fréquenter un établissement scolaire au moment de l'enquête (donnée non présentée).

Tableau 4

Avoir mis fin à ses études en raison de son état selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 à 64 ans avec incapacité ayant fréquentant un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un entre 2012 et 2017¹, Québec, 2017

	%
Ensemble	30,6
<i>Pe</i>	51 660
Sexe	
Hommes	25,7
Femmes	33,7
Âge	
15 à 24 ans	29,2
25 à 34 ans	39,1
35 à 64 ans	25,6*
Gravité de l'incapacité	
Légère	23,1
Modérée	36,6
Grave	37,0*
Très grave	47,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement en 2017, soit au moment de l'enquête, ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et ayant une condition ou un état de santé avant de terminer leurs études.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

>>> Une personne sur dix¹⁹ de 15 à 64 ans avec incapacité a mis fin à ses études ou à une formation en raison du manque d'appareils fonctionnels ou de services de soutien

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentaient un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou qui en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et qui avaient leur condition ou leur état de santé avant de terminer leurs études, 10 %²⁰ déclarent avoir mis fin à leurs études en raison du manque d'appareils fonctionnels ou de services de soutien (tableau 5). L'enquête ne permet toutefois pas de détecter de différences statistiques significatives à cet égard selon le sexe ou la gravité de l'incapacité.

19. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

20. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Tableau 5

Avoir mis fin à ses études en raison du manque d'appareils fonctionnels ou de services de soutien selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un entre 2012 et 2017¹, Québec, 2017

	%
Ensemble	9,5*
<i>Pe</i>	15 910
Sexe	
Hommes	10,4*
Femmes	8,9*
Gravité de l'incapacité	
Légère	8,4*
Modérée	–
Grave	12,3*
Très grave	20,9**

– Donnée non disponible.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement en 2017, soit au moment de l'enquête, ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et ayant une condition ou un état de santé avant de terminer leurs études.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

>>> Près de la moitié (45 %) des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ont eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel

Parmi les autres conséquences de la condition ou de l'état de santé sur le parcours scolaire, 45 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ayant leur condition ou état de santé avant de terminer leurs études et qui fréquentaient un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012, ont eu besoin de plus de temps afin d'atteindre leur niveau de scolarité actuel (tableau 6). Le choix de cours ou de carrière de 40 % de ces personnes a aussi été influencé, 39 % ont suivi moins de cours ou étudié moins de matières que ce qu'elles auraient voulu, 30 % ont interrompu leurs études pendant de longues périodes et 30 % ont dû changer d'orientation scolaire.

Le type de conséquences rencontrées en raison de la condition ou de l'état de santé varie peu selon le sexe. L'enquête permet tout de même de détecter que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir été inscrits à une école spéciale ou à des cours spéciaux dans une école ordinaire (28 % c. 13 %²¹) (données non présentées).

21. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Globalement, 77 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ont mentionné l'une ou l'autre des conséquences sur leur parcours scolaire autre que celles de mettre fin à leurs études (données non présentées).

Tableau 6

Conséquence de l'incapacité sur le parcours scolaire, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un entre 2012 et 2017¹, Québec, 2017

	%
Ont eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel	44,8
Ont été influencé sur le choix de cours ou de carrière	39,9
Ont suivi moins de cours ou de matières que voulu	39,1
Ont interrompu leurs études pendant de longues périodes	30,3
Ont déjà changé d'orientation scolaire	29,5
Ont déjà retournées à l'école pour se recycler	25,9
Ont changé d'école	23,9
Ont déjà été inscrites à une école spéciale ou à des cours spéciaux dans une école ordinaire	18,5
Ont dû assumer des coûts supplémentaires pour poursuivre leurs études	18,5
Ont suivi des cours par correspondance, en ligne ou à domicile	14,1
Ont commencé l'école plus tard que la majorité des gens	10,3*
Ont dû changer de milieu afin de poursuivre leurs études	8,3*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement en 2017, soit au moment de l'enquête, ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et ayant une condition ou un état de santé avant de terminer leurs études.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

CONSÉQUENCES SUR L'EXPÉRIENCE SCOLAIRE

>>> Quatre personnes sur dix (42 %) de 15 à 64 ans avec incapacité ayant leur condition ou leur état de santé avant de terminer leurs études ont été victimes d'intimidation, tenues à l'écart ou évitées en raison de leur état durant leur cheminement scolaire

Globalement, parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité dont la condition ou l'état de santé était présent avant de terminer leurs études et qui fréquentaient lors de l'enquête ou ont fréquenté à quelque moment que ce soit depuis 2012 un établissement scolaire, 42 % déclarent avoir été intimidées, tenues à l'écart ou évitées à cause de leur état (donnée non présentée). Plus spécifiquement, 33 % affirment avoir été victimes d'intimidation à cause de leur état, 30 % ont eu l'impression d'avoir été tenues à l'écart à cause de cet état et 22 % mentionnent que certaines personnes les ont évitées à cause de leur état (tableau 7). L'enquête ne permet toutefois pas de détecter de différences statistiques significatives selon le sexe ou l'âge.

La proportion de personnes qui déclarent qu'elles ont eu l'impression d'avoir été tenues à l'écart à cause de leur état de santé est plus faible chez celles ayant une incapacité légère que chez celles ayant une incapacité modérée, grave ou très grave (20 % c. 38 %, 39 % et 54 % respectivement). Concernant les personnes qui mentionnent avoir été victimes d'intimidation en raison de leur état, la proportion est plus faible chez celles ayant une incapacité légère que chez celles ayant une incapacité modérée ou grave (25 % c. 43 % et 40 % respectivement). Puis, pour ce qui est des personnes qui déclarent avoir eu l'impression d'être évitées en raison de leur état, la proportion est significativement plus faible chez celles ayant une incapacité légère que chez celles ayant une incapacité grave ou très grave (12 % c. 33 % et 57 % respectivement).

Tableau 7

Conséquence de l'incapacité sur l'expérience scolaire selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un entre 2012 et 2017¹, Québec, 2017

	Victime d'intimidation à cause de l'état	Impression d'avoir été tenue à l'écart à cause de l'état	Impression d'avoir été évitée à cause de l'état
	%		
Ensemble de la population	33,4	30,0	21,6
<i>Pe</i>	56 290	50 650	36 350
Sexe			
Hommes	35,1	30,0	24,0
Femmes	32,3	30,1	20,0
Âge			
15 à 34 ans	36,2	32,3	24,6
25 à 64 ans	25,2*	23,5*	12,7**
Gravité de l'incapacité			
Légère	25,1	19,7	11,8*
Modérée	42,7	38,3	22,3*
Grave	39,5	38,7	33,4*
Très grave	46,4*	54,3	57,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement en 2017, soit au moment de l'enquête, ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012 et ayant une condition ou un état de santé avant de terminer leurs études.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a et 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

CONCLUSION

Cette publication a permis de s'intéresser à divers aspects relatifs à la scolarisation des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité au Québec. Elle a été réalisée à partir des données de l'ECI de 2017. Il s'avère que plus d'une personne sur dix avec incapacité fréquente un établissement d'enseignement. Sans grande surprise, les données montrent que cette proportion est nettement plus élevée chez les plus jeunes (15 à 24 ans).

Les besoins d'adaptations, d'appareils et de services de soutien des personnes avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement, au moment de l'enquête, ont également été présentés. Les données analysées permettent d'observer que 8 %²² des personnes avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école en raison de leur état et 6 %²³ ont besoin d'un transport adapté pour se rendre à l'école. Par ailleurs, plus des deux cinquièmes (43 %) ont besoin, pour pouvoir suivre leurs cours, d'appareils ou de services de soutien.

Enfin, ce rapport s'est attardé aux conséquences de l'état sur le parcours scolaire ainsi que sur l'expérience scolaire chez les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité dont la condition ou l'état de santé était présent avant de terminer leurs études et qui fréquentaient un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou en avaient fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2012. Les données présentées révèlent que des proportions non négligeables de ces personnes ont, à cause de leur état ou en raison du manque d'appareils fonctionnels ou de services de soutien, mis fin à leurs études ou à une formation. Près de la moitié de ces personnes ont eu besoin de plus de temps afin d'atteindre leur niveau de scolarité actuel en raison de leur état. Quant à l'expérience scolaire, les données révèlent que quatre de ces personnes sur dix ont été victimes d'intimidation en raison de leur état ou ont eu l'impression d'avoir été tenues à l'écart ou que certaines personnes les avaient évitées pour cette même raison.

22. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

23. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

ANNEXE I

À propos de l'ECI de 2017

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'ECI de 2017 réalisée par Statistique Canada. L'ECI vise les adultes dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. En plus de fournir des données sur les caractéristiques de l'incapacité, l'ECI permet de décrire le profil sociodémographique et économique de la population avec incapacité ainsi que son état de santé et son utilisation d'aides techniques. Elle permet aussi de dresser un portrait de plusieurs domaines de sa participation sociale tels que la réalisation des activités de la vie quotidienne, l'habitation, l'éducation, l'emploi et l'utilisation d'Internet.

Population visée

La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivants en ménage privé et résidant au Canada au moment du Recensement de 2016. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population. Les données doivent donc être interprétées en conséquence, en particulier celles pour les groupes plus âgés.

Méthodologie

L'ECI est une enquête réalisée à partir d'un échantillon de personnes qui ont déclaré une difficulté ou une condition à long terme à la question sur les activités de la vie quotidienne du questionnaire détaillé du Recensement de 2016. Dans le cadre de l'ECI, une série de 39 questions permettait d'identifier la population avec incapacité et de déterminer le type et la gravité de leurs incapacités. L'échantillon final pour le Québec est de 5 252 personnes.

Types d'incapacité

L'ECI distingue les dix types d'incapacité suivants : 1) vision ; 2) audition ; 3) mobilité ; 4) flexibilité ; 5) dextérité ; 6) douleur ; 7) apprentissage ; 8) développement ; 9) santé mentale ; 10) mémoire.

Gravité de l'incapacité

Un indice mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses aux questions de l'ECI. Des points ont été accordés en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité.

Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

Comparaison avec d'autres enquêtes

En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI de 2017 ne peuvent pas être comparées à celles de l'ECI de 2012.

Pour plus d'information au sujet de la comparabilité de l'ECI de 2017 avec l'ECI de 2012, consulter le document intitulé *L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 et 2017 – Pourquoi ces enquêtes ne peuvent-elles être comparées ?* (Office 2019).

Pour plus d'information concernant l'ECI, consultez le document intitulé *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : guide des concepts et méthodes* (Statistique Canada 2018).

ANNEXE II

TYPES D'INCAPACITÉ

Vision

Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Audition

Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mobilité

Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Flexibilité

Difficulté à se pencher ou à tendre les bras, ce qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Dextérité

Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Douleur

Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Apprentissage

Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les répondants qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limités dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérés comme ayant cette incapacité.

Développement

Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome Asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclaré.

Santé mentale

Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mémoire

Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Indéterminée

Tout autre problème de santé ou condition que les dix types spécifiques d'incapacité évalués par l'ECl qui limite les activités quotidiennes. Par définition, les personnes ayant une incapacité de type indéterminé ne présentent pas plusieurs types d'incapacité.

Source : ECl de 2017, Statistique Canada.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022a). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : compendium de tableaux : tableaux supplémentaires : répondant avec incapacité*, Montréal, 385 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022b). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : compendium de tableaux : sections 7 et 9, ensemble du Québec : répondants avec incapacité*, Montréal, 441 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

Office des personnes handicapées du Québec (2019). *L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 et 2017 : pourquoi ces enquêtes ne peuvent-elles être comparées ?* [En ligne], [www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes__analyses_et_rapports/RAP_Difference_methodologie_ECI_2012-2017.pdf].

STATISTIQUE CANADA (2018). *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 : guide des concepts et méthodes*, date de diffusion le 28 novembre 2018, [En ligne], [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-654-x/89-654-x2018001-fra.pdf?st=LayTeBbX].

STATISTIQUE CANADA (2017a). *Enquête sur l'incapacité de 2017 : questionnaire*, [En ligne], mis à jour le 6 février 2017. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=348023&UL=1V].

STATISTIQUE CANADA (2017b). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, [En ligne], mis à jour le 25 octobre 2017. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop127-fra.cfm].

STATISTIQUE CANADA [s. d.]. *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 : dictionnaire de données. Fichier analytique relatif aux personnes sans incapacité : pas de fréquences*, [s. l.], 454 p.

STATISTIQUE CANADA [s. d.]. *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 : dictionnaire de données. Fichier analytique relatif aux personnes ayant une incapacité : pas de fréquences*, [s. l.], 1111 p.

Ce document fait partie d'une collection de 9 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec. Cette collection est réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017*. Les volumes de cette collection sont :

- Volume 1 – Prévalence et caractéristiques de l'incapacité
- Volume 2 – Caractéristiques sociodémographiques et économiques
- Volume 3 – État de santé et consommation de médicaments sous ordonnance
- Volume 4 – Utilisation d'aides techniques
- Volume 5 – Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement
- Volume 6 – Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne
- Volume 7 – Scolarisation
- Volume 8 – Activité sur le marché du travail
- Volume 9 – Utilisation de l'Internet



Office des personnes
handicapées

Québec

